





5.00 crédits

Q1

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'UE est réservée aux étudiant.es de bloc 2 du master 120 en sciences de gestion ou du mastre 120 en ingénieur de gestion ayant acquis les crédits en bloc 1 d'un cours faisant l'objet d'une prolongation dans le cadre de cette UE.
Thèmes abordés	L'UE poursuit un double objectif : permettre aux étudiant.es de bloc 2 en master (1) d'approfondir la matière d'un cours suivi en bloc 1 et (2) d'agir comme tuteur.es pédagogiques pour accompagner les étudiant.es de mastre qui suivent ce cours pour la première fois. D'une part, l'étudiant.e réalise des activités pédagogiques ciblées visant à approfondir les connaissances et compétences déjà acquises dans le cours concerné. D'autre part, l'étudiant.e accompagne le questionnement et le processus méthodologique d'autres étudiant.es sous la responsabilité de l'enseignant.e titulaire du cours concerné.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Cette activité permet de développer et d'intégrer les compétences suivantes (telles que définies dans le référentiel de compétences de la Louvain School of Management) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser des savoirs <ul style="list-style-type: none"> • L'étudiant.e approfondira des savoirs déjà acquis via des activités de recherche autonomes et l'accompagnement pédagogique d'autres apprenants • Travailler en équipe et en exercer un leadership éclairé <ul style="list-style-type: none"> • En accompagnant l'apprentissage d'autres étudiant.es, l'étudiant.e apprendra à être ouvert et à prendre en considération les différents points de vue et modes de pensée, à motiver les étudiant.es dont il/elle a la charge, à développer leurs compétences et talents, à les guider pour coopérer à la réalisation d'un objectif commun. • Gérer un projet LLSMS2221 <ul style="list-style-type: none"> • En organisant des réunions régulières avec les étudiant.es dont il/elle supervise le travail, l'étudiant.e développera sa capacité à structurer et définir le planning des tâches à réaliser, ainsi qu'à prendre à assumer des décisions en contexte d'incertitude. • Communiquer <ul style="list-style-type: none"> • En approfondissant ses savoirs et en les transmettant à d'autres étudiant.es, l'étudiant.e développera ses aptitudes à exprimer un message de façon claire et structurée, à interagir et dialoguer de façon efficace et respectueuse avec des interlocuteurs variés. • Se développer <ul style="list-style-type: none"> • En étant seul.e face aux étudiant.es dont il/elle a la charge, l'étudiant.e apprendra à gérer son travail de façon autonome, à se connaître et se maîtriser, à composer avec ses forces et faiblesses pour avoir une attitude professionnelle; il/elle apprendra aussi à apprendre rapidement et de manière autonome.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'enseignant.e titulaire évalue les activités d'approfondissement des savoirs (par exemple, en évaluant des travaux individuels ou de groupe), ainsi que les missions de tutorat confiées aux étudiant.es (par exemple, en évaluant un rapport réflexif et critique dans lequel l'étudiant.e synthétise ses activités de tutorat et analyse leur déroulement et les résultats obtenus).
Méthodes d'enseignement	Au début de l'activité, l'enseignant.e titulaire précise la manière dont les savoirs déjà acquis seront approfondis et quelles seront les activités pédagogiques qui devront être accomplies à cette fin. L'enseignant.e établit également sur quoi portent les activités de tutorat et comment elles s'intègrent dans le dispositif pédagogique du cours concerné (fréquence et mode d'intervention des étudiant.es tuteur.es, transmission de l'information de et vers l'enseignant.e, participation à l'évaluation des étudiant.es apprenants, etc). Des rencontres sont régulièrement organisées entre l'enseignant.e titulaire et les étudiant.es tuteur.es. On peut également prévoir une formation initiale au rôle de tuteur.e en collaboration avec le LLL.
Contenu	D'une part, l'étudiant.e réalise des activités pédagogiques ciblées visant à approfondir les connaissances et compétences déjà acquises dans un cours suivi précédemment. D'autre part, l'étudiant.e accompagne le questionnement et le processus méthodologique d'autres étudiant.es sous la responsabilité de l'enseignant.e titulaire du cours concerné.

<p>Bibliographie</p>	<p>Bourgeois E. & Chapelle G. (2006). Apprendre et faire apprendre, Paris, Presse universitaire de France (PUF)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bouffard Th., Les apprenants autonomes / Chapitre 9. • Bourgeois E., La motivation à apprendre / Chapitre 16. <p>Bédard D. & Bécard J-P. (2009). Innover dans l'enseignement supérieur, Paris, Presse universitaire de France (PUF)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bécard J-P & Bédard D., Comprendre le monde des étudiants / Chapitre 3. • Mandeville L., Une expérience d'apprentissage significatif pour l'étudiant / Chapitre 7. <p>Deale, A. & Docq, F. (2002). <i>Le tuteur en ligne, quelles conditions d'efficacité dans des dispositifs de formation à distance ?</i> AIPU, Louvain-la-Neuve, mai 2002.</p> <p>Denis, B. (2003). <i>Quels rôles et quelle formation pour les tuteurs intervenant dans des dispositifs de formation à distance ?</i> Distances et savoirs, 1,1.</p> <p>Les mémos de l'IPM (2006). Tuteur en pédagogie active. Mémo Numéro 7.</p> <p>Raucent M.-Ch. & Gillis Ch. (2014). L'apprentissage au projet d'architecture : un accompagnement interactif entre tuteurs et apprenants, Bruxelles, AIPU Mons.</p>
<p>Autres infos</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiant.es suivant cette UE ne peuvent approfondir et accompagner l'enseignement que d'un cours qu'ils ont déjà suivi auparavant. • L'accès à l'UE se fait sur candidature; les candidat.es doivent remettre une lettre de motivation à l'enseignant.e du cours concerné.
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LSM</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion	GESM2M	5		
Master [60] en sciences de gestion	GESM2M1	5		
Master [120] : ingénieur de gestion	INGE2M	5		
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5		
Master [120] : ingénieur de gestion	INGM2M	5		